

EXPOSE DES MOTIFS

**DU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE
RATIFICATION DU CONTRAT DE CREDIT ACHETEUR
CONCLU LE 07 DECEMBRE 2021 A OUAGADOUGOU**

ENTRE

**L'ETAT DU BURKINA FASO
ET LE GROUPEMENT DE BANQUES CONSTITUE DE LA
SOCIETE GENERALE ET DE ING BELGIQUE SA.**

POUR LE FINANCEMENT

**DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT CLE
EN MAIN DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL
UNIVERSITAIRE DE GAOUA.**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Au Burkina Faso, malgré les efforts consentis par le Gouvernement et ses partenaires dans le domaine de la santé, l'offre et la qualité des soins demeurent insuffisantes au niveau tertiaire. Cette insuffisance se traduit notamment par une mortalité générale intra hospitalière élevée (11,86%).

La mauvaise qualité des soins est due en grande partie à l'insuffisance quantitative et qualitative du plateau technique, à la vétusté des infrastructures et des équipements medicotechniques, à l'insuffisance du personnel qualifié et à la faible performance du système de référence et de contre-référence (moyens d'évacuations, de communication, etc.).

A ces insuffisances s'ajoute la faible capacité des hôpitaux à assurer leur mission de formation des étudiants des universités de médecine et de pharmacie, des Ecoles nationales de santé publique (ENSP) et des écoles privées de santé.

Le Centre hospitalier régional (CHR) de Gaoua a été construit en 1968 et a ouvert ses portes en 1971. Il est situé à 211 kilomètres du centre de référence le plus proche qu'est le Centre hospitalier universitaire Souro SANOU (CHUSS) de Bobo Dioulasso, et à 400 kilomètres des centres de référence de Ouagadougou. Les infrastructures, les mobiliers de bureau, la logistique et les équipements spécifiques du CHR de Gaoua sont vétustes et insuffisants. Sa capacité d'accueil (164 lits) est également faible.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'investissement visant à relever les défis majeurs du secteur de la santé et dans le but d'atteindre les objectifs de l'axe 3 «Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale» du deuxième Plan National de Développement Économique et Social (PNDES II), le Gouvernement a inscrit le «Projet de construction et d'équipement du centre hospitalier régional universitaire de Gaoua» sur la liste des projets prioritaires et structurants du PNDES II 2021-2025 et du programme d'investissement public (PIP) du Ministère de la Santé (MS).

Les principaux effets attendus du nouveau CHR-U de Gaoua sont :

- les capacités d'accueil, de diagnostics et thérapeutiques du centre sont renforcées ;
- l'accès aux services de santé du tertiaire est garanti à tous ;
- des soins de santé de qualité spécialisés et sécurisés sont offerts aux populations de la région du Sud-Ouest ;
- la contribution à la formation adéquate des ressources humaines en santé est assurée ;

- la recherche en santé est développée.

La décision du Gouvernement s'inscrit dans la dynamique des efforts visant à (i) améliorer l'offre et la qualité des soins au niveau tertiaire, (ii) augmenter les capacités d'accueil pour la formation des ressources humaines en santé et (iii) contribuer au développement de la recherche en santé.

II. OBJECTIFS ET DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

1. Objectif et résultats attendus

Le projet de construction et d'équipement du centre hospitalier régional universitaire de Gaoua a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations de la région sanitaire du Sud-Ouest.

Les objectifs spécifiques poursuivis par le projet sont :

- renforcer les capacités d'accueil, de diagnostics et thérapeutiques du CHR de Gaoua ;
- offrir des soins de santé de qualité spécialisés et sécurisés aux populations de la région du Sud-Ouest ;
- contribuer à la formation adéquate des ressources humaines en santé ;
- développer la recherche en santé.

Les résultats attendus sont :

- les capacités d'accueil, de diagnostics et thérapeutiques du CHR de Gaoua sont renforcées ;
- des soins de santé de qualité spécialisés et sécurisés sont offerts aux populations de la région du Sud-Ouest ;
- la formation adéquate des ressources humaines en santé est assurée au sein de cette structure sanitaire ;
- la recherche en santé est développée.

2. Description technique du projet

- Durée et zone d'intervention du projet

La durée de réalisation des travaux est de 3 ans (2022 à 2025) et sa zone d'intervention concerne la ville de Gaoua (Province du Poni, Région du Sud-Ouest).

- Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires du projet sont principalement les populations de la région du Sud-Ouest.

- Composantes du projet

Le projet comporte quatre (04) composantes qui sont :

- Composante 1 : Génie civil ;
- Composantes 2 : Equipements ;
- Composante 3 : Ressources humaines ;
- Composante 4: Gestion du projet.

III. COÛTS ET CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT DU PROJET

Le coût total du projet est de **quatre-vingt-trois millions treize mille (83 013 000) Euros**, soit cinquante-quatre milliards quatre cent cinquante-deux millions neuf cent cinquante-huit mille quatre cent quarante un (54 452 958 441) francs CFA.

Les caractéristiques du financement sont :

Un crédit acheteur contracté auprès de la Société Générale et de ING Belgique SA :

• Montant du prêt :	83 013 000 euros (54 452 958 441 F CFA)
• Objet :	Financement de : - (i) l'intégralité du contrat commercial soit 70,00 millions euros - (ii) 100% de la prime Credendo estimé à 13,013 millions euros
• Durée totale du prêt :	13 ans soit : - 3 ans (36 mois) de période de grâce ; - 10 ans (120 mois) de remboursement.
• Taux d'intérêt :	Taux flottant : EURIBOR 6M + une marge de 2,10% par an
• Commissions : - de coordination : - d'engagement : - d'arrangement et de structuration :	0,35% flat 0,40% par an 1,00% flat
• Primes incluses dans le financement	Prime Credendo capitalisée au financement estimé à 18,59% upfront

Le projet de construction et d'équipement du centre hospitalier régional universitaire de Gaoua sera réalisé par la société Ellipse Projects Belgium. Elle sera chargée de la conception, de l'exécution des travaux, de la fourniture, de l'installation et de la mise en services des équipements. Cela comprend en particulier :

- les études et le suivi/contrôle des travaux ;
- la construction d'un centre hospitalier régional universitaire de 306 lits ;
- la fourniture d'équipements, leur installation et leur mise en service ;
- la formation du personnel (utilisateurs et techniciens) sur les infrastructures et les équipements installés ;
- le transfert de compétence et la maintenance (avec pièces de rechange).

La société Ellipse Projects Belgium s'engage à livrer l'infrastructure clé en main dans les délais requis et avec la fourniture de quatre (04) véhicules (1 Ambulance médicalisée, 1 station wagon, 1 pick-up et 1 mini car de 30 places au moins).

CONCLUSION

L'adoption du projet de loi par l'Assemblée Législative de Transition (ALT) permettra la ratification du Contrat de Crédit Acheteur signé le 07 décembre 2021 pour la construction et d'équipement du centre hospitalier régional universitaire de Gaoua. Le vote du projet de loi permettra au Gouvernement de contribuer fortement à l'atteinte des résultats en matière de développement sanitaire et partant, les objectifs assignés au secteur dans le cadre du Plan National de Développement (PND).

Au regard des données ci-dessus et des dispositions convenues dans la Convention de crédit, le projet est techniquement réalisable et économiquement viable.

**Le Ministre de l'économie, des
finances et de la prospective**



Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie
et des Finances